

FORMULAIRE DE DON D' ACTIONS

Coordonnées du donateur (provenance du don)

Prénom/Nom ou nom de la cie de gestion _____

Adresse _____

Ville/ Province _____ Code postal _____

Téléphone (rés.) _____ Téléphone (cell.) _____

Courriel _____

Je désire mon reçu par ☐ courriel ☐ poste

Description du don

Nom du titre _____

Numéro CUSIP _____ Quantité _____

Valeur approximative du don _____

Numéro de compte _____

Date du transfert de titres _____

Coordonnées du courtier du donateur

Prénom _____ Nom _____

CUID du courtier _____

Firme de courtage _____

Adresse _____

Ville/ Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Renseignements sur la firme de courtage de la Fondation

Conseillère clientèle : Geneviève Cloutier

Gestionnaire privée : Olivier Landry

Courriel : genevieve.b.cloutier@desjardins.com

olivier.c.landry@desjardins.com

Firme de courtage : Valeurs mobilières Desjardins (VMD)

Adresse : 2828 boul. Laurier, suite 900

Ville/ Province : Montréal (Québec)

Code postal : G1V 0B9

Téléphone : 418-653-7922 ou 1-800-653-7922

Télécopieur : 418 651-0371

No compte : 7N-DLZ-A1

CIUD CDS : VMDM

DTC : 5028

Code de courtier et représentant : 9356-UA8D

INITIALES _____

FORMULAIRE DE DON D' ACTIONS

Déclaration du don de la Fondation et signature du donateur

Par la présente, je soussigné(e), _____
PRÉNOM ET NOM DU DONATEUR (EN MAJUSCULES)

Déclare que les biens ci-haut mentionnés m'appartiennent que je peux en disposer à volonté, et que je donne ces dits biens à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro 11892 3317 RR0001, dont l'adresse est le 143, rue Wolfe, Lévis (Québec), G6V 3Z1.

Fait et signé à _____, le _____

SIGNATURE DU DONATEUR

Procédure de transfert

1. Informez et autorisez votre courtier à effectuer le transfert des titres.
2. Remplissez ce formulaire et remettez-le à votre courtier. (Dans la plupart des cas, c'est votre courtier qui remplit ce formulaire et qui vous le fera signer.)
3. Si nécessaire, votre courtier devra remplir le formulaire de demande de transfert de votre institution financière et vous le faire signer. La Fondation donnera le mandat à son courtier de recevoir vos titres.

IMPORTANT

4. Le courtier cédant/votre courtier doit initier le transfert des titres à l'aide du formulaire actuel et/ou le formulaire de demande de transfert propre à votre institution financière directement au siège social.
5. Faites parvenir ce formulaire à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis par courriel à mariska.labarre.fhdl@ssss.gouv.qc.ca, afin de nous permettre de bien suivre l'arrivée de vos titres dans notre compte.
6. La Fondation donnera le mandat à son courtier de confirmer la réception de vos titres.
7. Lors de la réception de vos titres (prévoir un délai de 10 jours ouvrables), la Fondation vous confirmera la réception de votre don.
8. Lorsque la Fondation recevra toutes les informations relatives à la valeur des titres, elle vous remettra un reçu pour le don et vous le fera acheminer au plus tard dans le mois suivant.

*** Les actions sont considérées comme étant officiellement transférées seulement lorsque leur remise est confirmée par notre courtier. La Fondation remettra un reçu aux fins d'impôt à la date de la réception des titres dans le compte de la Fondation. La valeur du montant de votre don sera calculée en fonction du cours de clôture de l'action le jour où elles sont légalement transférées au compte de la Fondation. À noter que la volatilité des marchés pourrait avoir un effet tant positif que négatif sur la valeur de votre reçu pour don. La valeur du don à de forte chance d'être différente de la valeur au moment où les parts ont quitté votre compte.

N'hésitez pas à mettre votre courtier en contact avec la Fondation.

Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

143, rue Wolfe

Lévis (Qc) G6V 3Z1

Tél. : 418-835-7188

Courriel : info@fhdl.ca

Numéro d'enregistrement : 11892 3317 RR0001